

**PV n° 9 du 3 septembre 2019**

# L'OFFICIEL LOTOIS

**DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE**  
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



**SECRETARIAT**

**OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi**  
9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30



05 65 35 68 10



[secretariat@district-foot-lot.fff.fr](mailto:secretariat@district-foot-lot.fff.fr)



# COMMISSIONS DES JEUNES

## **INFORMATIONS :**

Rappel des dates limites pour les engagements des équipes jeunes et féminines :

U13/U11 : jusqu'au 05/09/2019

U9 /U7 : jusqu'au 12/09/2019

U9/U11 F ; U13 F ; U15 F ; U18 F : jusqu'au 15/09/2019

## **Rentrées Jeunes :**

Seuls quelques clubs se sont proposés pour organiser une ou plusieurs journées de rentrée. De nouvelles propositions seraient bienvenues. Merci d'avance.

## **MODIFICATIONS DATE/HEURE/TERRAIN :**

La rencontre de Coupe d'Occitanie U15 du 07/09/2019 qui doit opposer LALBENQUE/FONTANES 1 à CAZALS/MONTCLERA 1 se jouera à 15 heures à **Lalbenque au Stade Municipal, lieu dit Méchamel** et non au Complexe Sportif de Lalbenque.

Le match de Coupe d'Occitanie U15 du 07/09/2019 : MONTCABRIER 1 – CAHORS FC 1 prévu le 07/09/2019 à Montcabrier est déplacé à Prayssac à 15 heures.

Le match de Coupe d'Occitanie U17 : CAUSSE SUD 1 – LALBENQUE/FONTANES 1 prévu le 07/09/2019 à 15 heures est avancé à **13 h 30** – Accord entre clubs.

## **FORFAIT COUPE D'OCCITANIE U15 :**

Le club du HAUT CELE nous informe du forfait de son équipe 1 en Coupe d'Occitanie U15 du 07/09/2019 ; l'équipe 1 du club de FIGEAC QUERCY FOOT est donc qualifiée pour le prochain tour.

## Coupe Occitanie U17 et U15 :

### Résultat tirage des 2 tours District du Lot

#### COUPE OCCITANIE U17- U15 :

##### U15 :

Qualifié directement pour le 2<sup>ème</sup> tour : ESCG 1 (U14R1)

##### Résultat du tirage du 1<sup>er</sup> tour

TOUR 1		07/09/2019		
MATCH 1	AS MONTCABRIER 1		CAHORS FC 1	VAINQUEUR 1
MATCH 2	FC LALBENQUE FONTANES 1		CAZALS MONTCLERA 1	VAINQUEUR 2
MATCH 3	HAUT CELE FC 1		FIGEAC QF 1	VAINQUEUR 3
MATCH 4	ENT BOURIANE FC 1		AS CAUSSE LIMARGUE 1	VAINQUEUR 4
MATCH 5	BIARS BETENOUX FC 1		PSVD'OLT 1	VAINQUEUR 5

##### Résultat du tirage du 2<sup>ème</sup> tour

TOUR 2		28/09/2019		QUALIFIE EN 32 <sup>ème</sup> de finale
MATCH 1	VAINQUEUR 5		ESCG 1	Qualifié 1
MATCH 2	VAINQUEUR 4		VAINQUEUR 3	Qualifié 2
MATCH 3	VAINQUEUR 2		VAINQUEUR 1	Qualifié 3

##### U17

Exempt au 1<sup>er</sup> tour : PSVD'OLT 1 et Figeac QF ou FCBB 1 (Coupe Gambardella)

TOUR 1		07/09/2019		
MATCH 1	CAUSSE SUD 1		FC LALBENQUE FONTANES 1	VAINQUEUR 1
MATCH 2	BIARS BRETENOUX FC 1 OU FIGEAC QF 1		ESCG 1	VAINQUEUR 2
MATCH 3	SAINT GERMAIN 1		CAHORS FC 1	VAINQUEUR 3
MATCH 4	AS MONTCABRIER 1		ELAN MARIVALOIS 1	VAINQUEUR 4

##### Résultat du tirage du 2<sup>ème</sup> tour

TOUR 2		19/10 OU 02/11		QUALIFIE EN 32 <sup>ème</sup> de finale
MATCH 1	VAINQUEUR 2		VAINQUEUR 3	Qualifié 1
MATCH 2	VAINQUEUR 1		PSVD'OLT 1	Qualifié 2
MATCH 3	VAINQUEUR 4		BIARS BRETENOUX FC 1 OU FIGEAC QF 1	Qualifié 3

##### Règlement :

Une équipe ne peut pas recevoir deux fois d'affilée, inversement des rencontres au cas où.

Une équipe Ligue ne peut pas recevoir une équipe de niveau inférieur sauf si celle-ci a déjà reçu 2 fois

# COMMISSION DES CHAMPIONNATS

## CLASSEMENT, ACCESSIONS et RETROGRADATIONS des EQUIPES dans les CHAMPIONNATS SENIORS 2019-2020 du DISTRICT du LOT

Les championnats présentent la disposition suivante qui a été approuvée par l'Assemblée Générale des clubs du 9 Juin 2017 à BAGNAC sur CELE :

**D1** : 1 poule de 12 équipes **D2** : 2 poules de 12 équipes **D3** : 3 poules de 10 équipes **D4** ( X poules de 5 à 12 équipes )

En 2019-20 la D 4 comporte 2 poules de 12 équipes :

### Cotation :

match gagné : 3 points match nul : 1 point match perdu : 0 point match perdu par pénalité : moins 1 point match perdu par forfait : moins 1 point

### Classement dans la poule :

- 1) En cas d'égalité de points pour l'une quelconque des places, il est tenu compte en premier lieu du classement aux points des matchs joués entre les équipes ex aequo
- 2) En cas de nouvelle égalité de points, elles seront départagées par la différence entre les buts marqués et les buts concédés par chacune d'elles au cours des matchs qui les ont opposées
- 3) En cas d'égalité de différence de buts entre les équipes ayant le même nombre de points on retient celle calculée sur l'ensemble des matchs
- 4) en cas d'égalité de différence de buts sur l'ensemble des matchs, on retient celle qui en a marqué le plus grand nombre
- 5) en cas de nouvelle égalité, on retient l'équipe du club le plus anciennement affilié à la FFF

### Classement dans la division : (D2 D3 et D4 )

le classement dans les divisions comprenant plusieurs poules s'effectuera selon les critères ci-après :  
classement du meilleur second : plus grand nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque poule l'équipe classée 2ème avec les 4 autres équipes de la 1ère à la 5ème place

classement du meilleur troisième : plus grand nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque poule l'équipe classée 3ème avec les 4 autres équipes de la 1ère à la 5ème place

classement des 10ème, 9ème ou 8ème : nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque poule l'équipe classée 8ème ou 9ème ou 10ème avec les 4 autres équipes de la 6ème à la 10ème place

classement des 12ème, 11ème et 10ème (poules de 12) nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque poule l'équipe classée 12ème ou 11ème ou 10ème avec les 4 autres équipes de la 8ème à la 12ème place

Si une équipe est forfait général, le classement ne prendra en compte que les équipes classées dans chaque poule de la 6ème à la 9ème place ou 8ème à 11ème

En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées en premier lieu par la différence entre les buts marqués et ceux concédés lors de ces rencontres

En cas de nouvelle égalité, plus grand nombre de buts marqués lors de ces rencontres

Et si encore égalité, équipe dont le club est le plus anciennement affilié à la FFF.

### Montées et Descentes :

Celles-ci seront fonction des descentes de Ligue et s'effectueront suivant le tableau ci-après :

MONTEES et DESCENTES FIN DE SAISON 2019-2020				
Descentes de Ligue	D1	D2	D3	D4
0	1 montée en Ligue : le 1er 2 descentes en D 2 : les 12ème et 11ème	3 montées en D1 : le premier de chaque poule et le meilleur 2ème . 4 descentes en D3 : les 11 ème et 12 ème de chaque poule	5 montées en D 2: le premier de chaque poule et les 2 meilleurs 2ème 3 descentes en D 4: le 10ème de chaque poule	4 montées en D 3 : les premiers et seconds de chaque poule .
1	1 montée en Ligue : le 1er 2 descentes en D 2 : les 12ème et 11ème	2 montées en D1 : le premier de chaque poule 4 descentes en D3 : les 11 ème et 12 ème de chaque poule	4 montées en D 2: les 3 premiers de chaque poule et le meilleur 2ème 3 descentes en D 4: le 10ème de chaque poule	3 montées en D 3 : les premiers de chaque poule et le meilleur second
2	1 montée en Ligue : le 1er 3 descentes en D 2 : les 12ème, 11ème et 10ème	2 montées en D1 : le premier de chaque poule 4 descentes en D3 : les 11 ème et 12 ème de chaque poule	3 montées en D 2: les 3 premiers de chaque poule 4 descentes en D 4: le 10ème de chaque poule et le moins bon 9ème	3 montées en D 3 : les premiers de chaque poule et le meilleur second
3	1 montée en Ligue : le 1er 4 descentes en D 2 : les 12ème, 11ème, 10ème et 9ème	2 montées en D1 : le premier de chaque poule 5 descentes en D3 : les 11 ème et 12 ème de chaque poule ainsi que le moins bon 10ème	3 montées en D 2: les 3 premiers de chaque poule 4 descentes en D 4: le 10ème de chaque poule et le moins bon 9ème	2 montées en D 3 : les premiers de chaque poule

**NB: Si aucune équipe ne pouvait accéder en Ligue pour telle ou telle raison il y aurait une descente supplémentaire dans chaque division .**

**S'il y avait des places vacantes , il sera fait appel aux équipes les mieux classées dans la division inférieure.**

Lorsqu'une équipe première descend dans une division où se trouve son équipe réserve, cette dernière est automatiquement rétrogradée

En cas de descente de l'équipe première d'un club dans une division inférieure où se trouve déjà son équipe réserve, celle-ci, même si elle a obtenu le droit de monter sportivement, descend également d'une division

Lorsqu'une équipe réserve monte dans une division où se trouve son équipe première, son accession est refusée.

Les sujets non repris dans ce règlement sont régis par les Règlements généraux de la FFF et de la LFO .

Les cas non prévus seront tranchés par la Commission Coupes et Championnat.

#### **Forfaits généraux:**

à partir du 2ème forfait championnat D1 D2 et D3

à partir du 3ème forfait championnat en D 4

#### **NOTA :**

En D 2 et D 4 le titre sera attribué au vainqueur de la finale opposant sur terrain neutre les 2 premiers de chaque poule.

En D 3, le meilleur premier (cf classement dans la division sur les équipes classées de 1 à 5 )) ira directement en finale et le 2ème meilleur premier recevra le 3ème dans un match où le vainqueur fournira le 2ème finaliste.

La finale attribuant le titre se disputera sur terrain neutre .

## **MODIFICATIONS CALENDRIERS :**

### **D1 :**

HAUT CELE – VAL ROC FOOT du 08/09/2019 se jouera à **BAGNAC** au **Stade des Castors** à 15 heures.

BIARS/BRETENOUX 2 – ESCG du 07/09/2019 se jouera à **17 heures** – Accord des clubs.

### **D2 :**

#### **Poule A :**

PSV D'OLT 3 – CAZALS du 08/09/2019 se jouera à St Vincent Rive d'Olt à 15 heures.

ST CYPRIEN/MONTCUQ – ELVL du 29/02/2020 (J15) se jouera à Montcuq à 20 h 30 – Accord des clubs.

#### **Poule B :**

Suite à un accord des clubs, la rencontre GREALOU – LISSAC ET MOURET est inversée donnant les matchs ci-après :

J1 - 08/09/2019 : LISSAC ET MOURET – GREALOU à 15 heures

J12 – 02/02/2020 : GREALOU – LISSAC ET MOURET à 15 heures

### **D3 :**

#### **Poule C :**

ECCF 2 – COMIAC (J1) du 07/09/2019 est repoussé au 08/09/2019 à Cajarc (15 heures) (éclairage de CAJARC en panne).

### **D4 :**

#### **Poule A :**

ST CYPRIEN/MONTCUQ 2 – FCHQ 2 (J6) du 19/10/2019 se jouera à MONTCUQ à 20 h 30 – Accord des clubs.

ST CYPRIEN/MONTCUQ 2 – ELVL 2 (J18) du 28/03/2020 est repoussé au 29/03/2020 à St Cyprien à 15 heures – Accord des clubs.

ESCG 3 – DEGAGNAC (J1) du 08/09/2019 se jouera à SOUILLAC (Stade Pivaudran 2) à 15 heures.

# COMMISSION DES COUPES

**COUPE D'OCCITANIE** : 32 équipes (cf liste ci-après)

Les 5 équipes qualifiées pour le 3<sup>ème</sup> tour de Coupe de France rentreront directement au 1<sup>er</sup> tour Interdistricts Lot/Aveyron.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

Engagements par district

Ligue : 6500 LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

District : 6506 DISTRICT LOT FOOTBALL

Club	Equipe	Localité	Code	Compétition / Phase	Poule	Type
514941	U.S. Puybrun Tauriac 1 (D2)	PUYBRUN		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
517796	Labast. Murat 1 (D2)	LABASTIDE MURAT		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
521349	St Germain 1 (D2)	ST GERMAIN DU BEL AIR		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
522106	St Paul Loubr 1 (D3)	ST PAUL DE LOUBRESSAC		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
525809	Cazals-Montcl 1 (D2)	CAZALS		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
527643	Lissac-Mouret 1 (D2)	LISSAC ET MOURET		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
531265	Montcabrier 1 (D1)	MONTCABRIER		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
531283	St Matre-Le B 1 (D3)	ST MATRE		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
531287	Cardaillac 1 (D3)	CARDAILLAC		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
532290	Payrignac 1 (D2)	PAYRIGNAC		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
533064	Grealou 1 (D2)	GREALOU		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
540626	Puyleveque Prayssac 1 (D1)	PRAYSSAC		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
541254	Fchq 1 (D2)	VAYRAC		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
541889	Figeac Quercy Foot 1 (R3 SEN)	FIGEAC		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
542831	Valroc Foot 1 (D1)	MARTEL		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
542832	Causse Limargue 1 (R3 SEN)	THEGRA		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
542833	Bouriane F.C. 1 (D1)	LE VIGAN		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
542847	Biars Bretenoux F.C. 1 (R2 SEN)	BIARS SUR CERE		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
544816	St Cypr.-Montcuq 1 (D2)	ST CYPRIEN		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
545076	Cahors F.C. 1 (R2 SEN)	CAHORS		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
545558	Elvi 1 (D2)	LAMAGDELAINE		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
546382	Quercy Blanc 1 (D2)	CASTELNAU MONTRATIER		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
547122	Lalbenque-Fon 1 (R3 SEN)	LALBENQUE		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
548248	Ent. Segala F. 1 (D1)	LATRONQUIERE		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
548858	Eccf 1 (D1)	CAJARC		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
549360	Crays/Catus3c 1 (D2)	CATUS		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
552657	F.C. Causse Sud 46 1 (D2)	VARAIRE		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
553195	Souillac Cres.Gignac 1 (D1)	SOUILLAC		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
553855	Lacapelle Football 1 (D2)	CAHORS		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
554299	Pradines Svd 1 (R2 SEN)	DOUELLE		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
581896	Elan Marivalois 1 (D1)	LACAPELLE MARIVAL		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
582418	Haut Cele F.C. 1 (D1)	BAGNAC SUR CELE		Coupe D'Occitanie Seniors / Phase Districts	D	CP
NOMBRE TOTAL d'engagements pour le district :			32			

Le tirage du 1<sup>er</sup> tour a eu lieu le 03/09/2019 au Siège du District.

District : Claudine VERMANDE ; Didier BREIL ; Francis DELOR ; Michel TEULIERES.  
Club présent : néant.

**Matches le 15/09/2019 à 15 heures :**

ST MATRE – CAUSSE SUD 46  
LISSAC ET MOURET – ST GERMAIN DU BEL AIR  
FCHQ – LABASTIDE MURAT à Carennac  
PAYRIGNAC – CATUS  
ST PAUL DE LOUBRESSAC – QUERCY BLANC

Les clubs ayant un éclairage homologué peuvent avancer les matchs au samedi soir avec l'accord de l'adversaire et réception au secrétariat du District avant le 09/09/2019.

# COMMISSION DU STATUT DES EDUCATEURS

## STATUT DES EDUCATEURS DISTRICT DU LOT

### **Article 1 :**

Le Statut des Educateurs est créé au sein du District du Lot de Football à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

### **Article 2 :**

La Commission du Statut des Educateurs est composée d'Elus du District et d'éducateurs représentant les clubs.

### **Article 3 :**

La Commission du Statut des Educateurs est chargée de la mise en place du suivi et du contrôle des obligations visées ci-dessous à l'article 5. Des dérogations sur présentation de dossiers pourront être étudiées.

### **Article 4 :**

La Commission du Statut des Educateurs est garante de l'éthique et pourra être saisie pour tout manquement aux devoirs et à la charge des Educateurs.

### **Article 5 :**

A compter de la saison 2018/2019, dans les différentes compétitions du District du Lot de Football (féminines et garçons) l'encadrement sera fait comme suit :

- Foot Animation : 1 Educateur pour 10 licenciés de U6 à U9
- 1 Educateur par équipe engagée de U11 à Seniors

### **Article 6 :**

Les clubs devront enregistrer sur Foot-Club les responsables techniques par catégorie au plus tard le 1<sup>er</sup> Octobre de la saison en cours.

### **Article 7 :**

Les clubs qui ne sont pas en conformité avec l'article 5, au 31 Décembre se verront notifier leur situation. Cependant, le Club en infraction au 31/12 pourra régulariser sa situation en présentant un éducateur au module de formation de l'équipe en infraction jusqu'au 01/04 de cette même saison. A défaut de régularisation le club se verra imputer une amende de :

- 100 € par éducateur manquant pour les catégories de U15 à Seniors (Football à 11)
- 60 € par éducateur manquant pour le Football Animation de U6 à U13

La sanction de non-accession sera appliquée à l'équipe en infraction au 01/04 de la même saison.

**Article 8 :**

Les sommes perçues au titre des amendes seront reversées, sous forme de bons de formation à utiliser les deux prochaines saisons.

**Article 9 :**

Obligation des Educateurs : Relais de la Commission Technique et des Jeunes, ils devront participer aux réunions de début de saison ainsi que celles prévues pour leur catégorie.

**Article 10 :**

Tableau des correspondances Educateur /Catégorie par niveau et diplôme requis.

FOOTBALL MASCULIN		
NIVEAU	DIPLÔME REQUIS	Possible dérogation pour saison 1, si l'entraîneur en charge de l'équipe la saison précédente titulaire du diplôme adéquat (lors de la montée) reste en place....
D1	CFF3	<b>CERTIFIER avant 1<sup>er</sup> AVRIL de la saison</b>
D2	Module Sénior	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 19 District	Module U 17 U19	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 17 District	Module U 17 U 19	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 15 District	Module U 15	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 13	Module U 13	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 11	Module U 11	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 9	1 titulaire du module U 9 pour 10 licenciés	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 7	1 titulaire du module U 7 pour 10 licenciés	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison

## FOOTBALL FEMININ

NIVEAU	DIPLÔME REQUIS	Possible dérogation pour saison 1, si l'entraîneur en charge de l'équipe la saison précédente titulaire du diplôme adéquat (lors de la montée) reste en place....
D1	Module Sénior	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 19 District	Module U 17 U 19	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 15 District	Module U 15	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 13	Module U 13	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 11	Module U 11	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 9	1 titulaire du module U 9 pour 10 licenciées	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison
U 7	1 titulaire du module U 7 pour 10 licenciées	PARTICIPER avant 1 <sup>er</sup> AVRIL de la saison

**STATUT DES EDUCATEURS : DECLARATION ENCADREMENT EQUIPES DISTRICT**



CLUB : .....

<b>SENIORS</b>	Niveau D1 ou D2	NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1				
Equipe 2				
Equipe 3				

<b>SENIORS FEMININES</b>	Niveau D1	NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1	D1			
Equipe 2	D1			

<b>U19</b>	Niveau Ligue ou D1	NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1				
Equipe 2				

<b>U17</b>	Niveau Ligue ou D1	NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1				
Equipe 2				

<b>U15</b>	Niveau Ligue ou D1	NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1				
Equipe 2				
Equipe 3				

<b>U13</b>		NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1				
Equipe 2				
Equipe 3				

<b>U11</b>		NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1				
Equipe 2				
Equipe 3				

U9		NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1	Un éducateur diplômé pour 10 licencié(e)s			
Equipe 2				
Equipe 3				
Equipe 4				
Equipe 5				
Equipe 6				

U7		NOM Prénom Educateur	Diplôme	Licence
Equipe 1	Un éducateur diplômé pour 10 licencié(e)s			
Equipe 2				
Equipe 3				
Equipe 4				
Equipe 5				
Equipe 6				

*Diplômes : DESJEPS, BEF, BMF, CFF1, CFF2, CFF3, Modules : M.U7, M.U9, M.U11, M.U13, M.U15, M.U19, M.Seniors*

*Licence Educateur : Technique Nationale (TN), Technique Régionale (TR), Educateur Fédéral (EF) ou Animateur (Anim).*

Conformément à la décision du Conseil de Ligue du 29 juin 2015, et à son application au niveau du District, nous vous demandons de transmettre les noms et diplômes de vos responsables d'équipes de District. (voir PV no 2 du 10 juillet 2018)

La commission du Statut des Educateur contrôlera la situation de chaque club au 1er avril et appliquera les sanctions prévues.

Seuls les clubs en conformité avec le statut des éducateurs pourront accéder à la division supérieure. Ces éducateurs devront posséder une licence "éducateur".

NOM Prénom Président du club :

Date :

Signature :

Cachet du club

# COMMISSION DES FEMININES

## Saison 2019/2020, Championnat Féminin Sénior

Voici ci-après le planning pour cette saison. Le calendrier est disponible sur le site du District dans la rubrique « Championnat ». Vous pouvez constater que le planning n'est pas tout à fait bouclé, il reste à fixer la date de la journée festive féminine qui comme l'année dernière sera clôturée par la finale de la coupe Groupama. Cette date sera trouvée très rapidement, je l'espère.

Lors de la réunion du 27 juin 2019, il a été décidé à l'unanimité que cette saison le championnat aller se jouer à 8 et à 11.

Les clubs engagés **à 11** sont :

- Bouriane/Degag/The-dirac
- Ent.Segala
- Quercy Blanc
- Valroc foot
- Elan Marivalois
- U.N. Nozacoise

Les clubs engagés **à 8** sont :

- Biars/Bretenoux FC
- Eccf
- Haut Célé
- Lacapelle football

Il est donc demandé aux clubs engagés pour jouer à 11 de faire attention aux clubs qu'ils affrontent, afin d'adapter leurs infrastructures et leurs effectifs pour ces rencontres.

### Coupe Valette :

Le club de Ségala vainqueur de la saison passée doit se positionner le plus rapidement possible sur 1 des 2 dates proposées.

### RAPPEL :

- A la trêve, (**avant le 24 janvier 2020**) une équipe engagée à 8 la 1<sup>ère</sup> partie de pourra évoluer à 11 la 2<sup>ème</sup> partie de saison. Après en avoir informé par mail le secrétariat du district du Lot.
- Il est interdit de jouer aux U16 F et aux U17 F en sénior. Toutefois le cas de certaines U17 F pourra être étudié individuellement par la commission compétente. Merci de bien vouloir en faire la demande avant le début du championnat. Sans autorisation préalable, une joueuse U17 ne pourra participer à AUCUNE rencontre sénior.

## PLANNING COMPETITIONS FEMININES SAISON 2019-2020

	DATES	Coupe De France	Coupe occitanie	Challenge Souchon	Challenge Groupama	Coupe futsal Valette	Championnat district Lot
Septembre 2019	31/08-1/09/18	cadrage					
	7-8/09/19						
	14-15/09/19	2e tour Rég.					1
	21-22/09/19						2
	28-29/09/19						3
Octobre 2019	5-6/10/19	3e tour Rég.					R
	12-13/10/19						4
	19-20/10/19						5
	26-27/10/19						R
Novembre 2019	2-3/11/19	Finale régionale	cadrage				R
	9-10/11/19						6
	16-17/11/19						7
	23-24/11/19	1er tour Fédéral		cadrage			R
Décembre 2019	30/11-1/12/19						8
	7-8/12/19						9
	14-15/12/19	2e tour fédéral	cadrage				R
	21-22/12/19						
	28-29/11/19						
Janvier 2020	4-5/01/20						
	11-12/01/20	16ème	16ème S	cadrage		X*	
	18-19/01/20					X*	
	25-26/01/20						
Février 2020	1-2/02/20	8ème					10
	8-9/02/20		8ème S	cadrage			11
	15-16/02/20	1/4		16ème			R
	22-23/02/20						12
Mars 2020	29/02-1/03/20				Groupama		
	7-8/03/20		1/4 S				13
	14-15/03/20						14
	21-22/03/20	1/2		1/8	Groupama		
	28-29/03/20						R
Avril 2020	4-5/04/20		1/4		1/2 finale coupe Groupama sur terrain neutre		
	11-12/04/20			1/4			R
	18-19/04/20						15
	25-26/04/20						16
Mai 2020	2-3/05/20		1/2	1/2			17
	9-10/05/20	FINALE					R
	16-17/05/20		FINALE	FINALE			18
	23-24/05/20						
	30-31/05/20						
Juin 2020	6-7/06/19						

\*\* Coupe Groupama: la date de la journée festive féminine ainsi que la finale sera définie prochainement.

\* Coupe Valette: le club de Ségala vainqueur de la saison passée doit se positionner sur 1 des 2 journées.